

Lamorlaye

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Trop peu de pistes cyclables. Peu de mise en valeur du vélo et des pistes cyclables.
-  Un cyclable pour aller au gare de Chantilly est nécessaire.
-  penser aux déplacements scolaires à vélo! et notamment dans le lys
-  Route pour aller de Lamorlaye à Chantilly Entre L'avenue de la libération et l'avenue du Général Leclerc via la cote est extrêmement dangereux! Aucune voie pour vélo et les voitures nous frôle. Il y aura bientôt un accident grave alors qu'il y'a largement la place d'insérer une voie pour vélo.
-  La circulation a vélo au centre ville de Lamorlaye est très dangereux.
-  No comment
-  Deux situations : Dans le centre ville, la configuration des rues rend dangereuse la circulation à contre-sens. Compte tenu des très petites distances à parcourir, il vaut mieux faire le détour et prendre les rues dans le même sens que les voitures. Dans le domaine du Lys : la limitation de vitesse n'est ni respectée ni contrôlée. Je n'en laisse pas mes enfants faire du vélo seuls. A quand une vraie politique de fermeté pour la sécurité des résidents ?
-  Bel effort ! continuez !
-  Relier jusqu'au bout les villes voisine : Chantilly, Boran ...
-  Non
-  Concernant les pistes cyclables, je pense qu'il suffit d'une bande délimitée sur le côté, et non de faire une piste réservée et séparée de la route principale, le long des arbres, ce qui nécessite un entretien important, et qui sont moins utilisées
-  La voiture est reine, pour une vraie sécurité, il faudrait de vrais pistes cyclables; la circulation en sens contraire dans les rues à sens unique est très dangereuse. Il n'y a que de très rares aménagements sur les grandes voies et dans les secteurs hors centre ville.
-  Non
-  Une piste cyclable sécurisée entre Lamorlaye et Chantilly manque cruellement, surtout pour les lycéens.
-  Encore des point noir sur interurbain et nombreux obstacles juxtaposé au piste cyclable dans le cœur de la ville (barrière en fer...pot de fleur) pour sécuriser le croisement
-  Chaque voie "cyclable" en sens interdit est incluse dans l'unique voie de circulation des voitures, venant en sens inverse, et donc inutilisable sans danger (rue des vignes, rue du général Leclerc, rue de la tenure). Le large trottoir de la route de Gouvieux sert de parking et n'est pas vraiment dédié aux cyclistes. La piste de la rue du général de Gaulle semble prendre son origine sur le trottoir de la banque et du pharmacien... Enfin, gagner Chantilly en montant la côte parmi les voitures est carrément suicidaire.
-  Des efforts ont été faits mais il reste encore des points à améliorer aménager plus de pistes cyclables dans Lamorlaye et pour assurer des liaisons rapides avec les autres communes, sécurisation des pistes cyclables existantes particulièrement celle qui dessert le collège.
-  Les pistes cyclable à contre sens sont très dangereuses. En l'occurrence celles rue de la Tenure, rue du Comte Komar, rue des Vignes.
-  Cette municipalité à déjà beaucoup fait, au risque d'être impopulaire... mais il lui faudra persévérer !
-  Manque de liaison en sécurité, avec les villes voisines.
-  faire une piste entre Lamorlaye et Gouvieux et par affichages lumineux prévenir les automobilistes qu'ils pourraient être des cyclistes aussi
-  il manque une piste cyclable sur la nationale 16
-  Beaucoup d'améliorations mais il y a encore beaucoup de voitures. Il manque des cedez le passage cyclistes aux feux comme on en voit à Paris, Gouvieux et à Coyo
-  Grosse difficulté pour se rendre dans les communes voisines surtout chantilly

 Développement de pistes cyclables à continuer comme ces dernières années

 Développer davantage l'axe jusqu'à Chantilly

 Pistes cyclables à contre sens très dangereuses pour le cycliste, du coup interdiction formelle à mes enfants de les prendre. Pas assez d'espace entre le véhicule garé et la piste pour la voiture qui passe, sauf si c'est une très petite voiture. Du coup augmentation du nombre de cyclistes à contre sens vers la mardelle et dans la rue de la Cannerie. Malheureusement il faudra un accident (en espérant que ce ne soit pas un enfant et qu'il ne soit pas mortel) pour modifier les choses dans un bon sens

 On attend avec impatience la piste cyclable et piétons entre Lamorlaye et Chantilly D1016

 Le moins : des pistes occupent les trottoirs et ne sont donc pas adaptées à l'usage du vélo et ne permettent pas une circulation aisée car les piétons utilisent le même espace étroit. Certaines pistes sont dessinées au ras des parkings de voitures ce qui rend la circulation vélo très dangereuse (ex ouverture de portières sur la voie cyclable) - Le plus : un maire et une équipe de mairie qui font de vrais efforts pour le vélo, je les encourage à poursuivre en ce sens, merci à eux ! Le projet de la piste vers la gare de Chantilly est très attendu !!!

 Il n'y a pas eu de concertation avec la population pour la mise en place des pistes. La mairie a écouté uniquement l'au5v à titre électoraliste ! Maintenant les risques d'accidents et accidents sont plus fréquents en ville. Exemple piste débouchant d'un sens interdit provenant de la droite !